

Mots clés : DOUANE / COMMERCE / INTERNATIONAL / INFORMATIQUE / E-ADMINISTRATION

Conex, un interlocuteur incontournable sur le dossier de la dématérialisation des procédures douanières

■ **Conex, l'entreprise fondée et dirigée par Alban Gruson, s'impose chaque jour, comme une référence pour répondre aux questions pratiques des administrations et des entreprises sur les dossiers de la modernisation des procédures douanières, afin de les adapter à l'évolution du commerce mondial et à l'harmonisation européenne.**

Conex, leader européen des logiciels de traitement des déclarations en douane et des tarifs douaniers, récolte les fruits d'une expérience de 20 ans, au service de la facilitation des échanges internationaux de marchandises et de services. Ainsi, Conex et son président, Alban Gruson, sont invités à de très nombreuses reprises, par syndicats professionnels et pouvoirs publics, à présenter leur expertise dans des réunions ou des groupes de travail où la réforme du code des douanes communautaires est évoquée.

« *Nous servons de relais entre les opérateurs et les administrations. Nous connaissons les pratiques des entreprises sur le terrain. Les chargeurs et les transporteurs peuvent aussi compter sur notre connaissance aigüe des procédures douanières dans le monde entier, et notre capacité à en suivre les évolutions.* », explique Alban Gruson à l'issue d'une conférence organisée par le service réglementaire UbiFrance et les missions économiques à l'étranger, au Palais d'Iéna le 17 mars dernier. Cette manifestation est suivie d'autres colloques et réunions, publiques ou à huis clos, en France et en Europe, tout au long de 2006, année charnière dans la mise en œuvre des procédures de e-dédouanement.

Ces débats constituent autant de d'opportunités de réunir des entreprises de tous les secteurs d'activités avec des responsables des douanes de nombreux pays européens, à quelques mois de la date butoir (le 1^{er} janvier 2007) qui instaure la dématérialisation des procédures douanières au sein de l'Union Européenne.

À propos de Conex. Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 5,5 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement des déclarations en douane, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures, et la communication avec leurs outils de gestion commerciale, les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe. Parmi lesquelles on compte TNT, Schneider Electric, Airbus, Géodis, Décathlon, IKEA, La Redoute, Bacardi...
En 2007, l'administration douanière rentrera dans l'ère de l'e-administration : Conex fait évoluer son offre avec la sortie de DeltaPass et du portail de veille réglementaire Edouane (edouane.com), service de ED EDITIONS.

Pour en savoir plus : www.conex.fr

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Suzana Taunais, suzana@agence-C3M.com ou Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com

CONEX, Carole Mignonet, responsable communication, tél. : 03 27 48 37 37, carole.mignonet@conex.fr